



Edito

Le coronavirus s'est invité dans notre vie de tous les jours nous imposant un confinement nécessaire pour enrayer l'épidémie. Beaucoup de victimes dont quelques unes dans notre commune. Je pense aux familles qui en plus de perdre un proche ont souffert de l'organisation intimiste et minimaliste des obsèques imposée par la réglementation.

Ce confinement a dû être pesant pour beaucoup au regard de la difficulté à rester chez soi, coupés physiquement de membres de la famille, des amis voire des collègues de travail. Il fallait parfois pour ceux ayant des enfants s'improviser enseignant.

Au-delà des mesures nécessaires pour tenter de stopper l'épidémie, les économistes sont formels, nous traversons la pire crise économique depuis celle de 1929. Qu'elles en seront les conséquences surtout sur les PME - TPE qui n'ont pu avoir d'activités durant toute cette période ? La solidarité nationale et notre protection sociale seront précieuses en ces moments difficiles.

Le Conseil Municipal a dû s'adapter à cette situation exceptionnelle pour assurer la continuité du service public.

Durant toute la période de confinement nous avons demandé que les cloches de l'église sonnent tous les soirs à 20h. Merci à la communauté catholique d'avoir répondu favorablement, ces volées de cloches permettant de témoigner aux personnels soignants notre reconnaissance et notre admiration

pour le travail effectué.

A noter également le fort niveau de service rendu par Monsieur Ludovic NOËL BONVALLET, gérant de la supérette Proxi, qui a gentiment livré à domicile les courses à ceux qui ne pouvaient se déplacer. Pour faire ses livraisons, il a pu bénéficier de la mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule de la Société DINE.

La déchetterie provisoire ouverte à la Falaise pour les déchets verts a été fortement appréciée, tout comme l'ouverture partielle de l'agence postale communale.

Le personnel communal a su, dans cette période, rester disponible pour répondre aux sollicitations et demandes des administrés.

Nous sommes restés à votre écoute durant tout le confinement. Nous avons gardé contact avec des habitants que nous savions en situation de fragilité.

Bref, nombreux sont ceux qui, à leur façon, se sont impliqués pour vous proposer des services qui ont permis une légère amélioration des contraintes du confinement. Il nous a paru aussi nécessaire de préparer la sortie du confinement.

Aujourd'hui, les connaissances scientifiques ne permettent pas d'assurer que tout va bien. Il nous faut continuer de respecter les mesures, dites barrières, pour éviter le retour de l'épidémie.

Dans cette optique, nous avons commandé des masques auprès de la Région Hauts de France et du

(Suite page 2)

Dans le dernier numéro de septembre 2019, nous indiquions qu'il appartenait à l'équipe élue lors du renouvellement du Conseil Municipal de continuer ou pas la réalisation de ce « DAOURS Actualités ».

Notre équipe ayant été élue, et souhaitant continuer de pouvoir vous informer au mieux, nous reprenons donc la plume.

Comme nous l'indiquions, ce « journal » est très certainement perfectible car nous ne sommes pas des professionnels des médias. Mais nous souhaitons, de façon la plus claire et la plus simple possible, vous faire partager nos orientations, nos décisions et nos réalisations.

Bien évidemment les associations du village pourront nous solliciter afin de passer des infos concernant leurs diverses activités.

Nous resterons attentifs aux remarques que vous pourriez nous faire remonter pour l'amélioration de cette feuille d'information. Toute contribution portant un intérêt pour la collectivité sera la bienvenue.

Parallèlement, nous réfléchissons à la création d'une page « Facebook » de façon à faire connaître au plus grand nombre nos manifestations et réalisations.

Nous vous souhaitons de bonnes lectures.

Merci à tous !

Conseil Départemental de façon à pouvoir gracieusement chaque daoursien. Bien évidemment nous avons participé financièrement à ces dotations. Ainsi chacun a pu être équipé de masques, le port du masque étant très fortement conseillé. Martine CARON, de l'atelier couture de La Cerisaie, s'était proposée et a fabriqué très tôt des masques pour le personnel communal.

Nous avons également équipé l'accueil de la mairie et du bureau de poste de dispositifs permettant une protection contre les projections entre le public et le personnel communal. Jérôme DINE s'est très rapidement manifesté pour installer gracieusement ces protections en plexiglass.

Nous ne sommes pas encore revenus à l'avant COVID 19 et chacun doit se sentir responsable et ainsi continuer de prendre les mesures nécessaires de distanciation physique.

Les scientifiques travaillent à l'élaboration d'un vaccin qui seul devrait être garant de l'éradication de ce virus. En attendant, restons prudents !

Le Conseil Municipal reste à vos côtés pour vous accompagner dans cette période difficile.

**Didier BARDET
Maire**

« Laurence, Une belle personne »



C'est par ces mots que le Maire, Philippe DINE, a conclu son intervention lors des obsèques de Laurence CARRY, employée communale, le mardi 12 mai 2020.

Laurence est de celle dont on mesure l'absence tant sa présence n'avait d'égale que sa discrétion. Toujours d'humeur égale, ne rechignant à aucune tâche, positivant la moindre contrariété, Laurence manque à tous. Qui ne l'a pas croisée tondant la pelouse, marquant les numéros d'emplacement pour la Saint Adhélard, nettoyant les écoles, lasurant les portes de l'église, peignant le court de tennis ... et l'on pourrait continuer d'énumérer tout ce qu'elle était capable de faire.

Elle aimait son village, s'investissant pour son embellissement. Dès les premières heures, elle s'était engagée dans l'association TROUBADAOURS animant entre autre la section marche qu'elle avait créée.

Les enfants de l'école l'appréciaient énormément n'hésitant pas à lui faire des dessins et à lui envoyer des messages lors de son hospitalisation. Malheureusement la maladie a eu raison de sa joie de vivre. Nous pensons à ses proches et à sa maman.

Laurence a été inhumée au cimetière de Vecquemont dans le caveau familial.

L'équipe municipale



Résultats des élections municipales

15 mars 2020

		Pourcentage
Electeurs inscrits	567	
Votants	307	54.14%
Blancs et nuls	27	
Exprimés	280	



SINOQUET Marie-Christine	268	95,71%	LEROY Paolo	260	92,86%
STOCKLIN-BECQUET Michèle	267	95,36%	DUMOULIN Patrick	258	92,14%
BRUNEL Denis	265	94,64%	DINE Jérôme	257	91,79%
DELANCHY Cassandra	265	94,64%	MARECHAL Didier	256	91,43%
CREPIN Marie-Odile	265	94,64%	BOSCO Giovanni	254	90,71%
HEDOUIN Cécilia	264	94,29%	BARDET Didier	206	73,57%
RICHARD Stéphane	263	93,93%	DINE Philippe	202	72,14%
GIGUERE Nicole	261	93,21%			

L'élection des conseillers municipaux, du 15 mars 2020, à laquelle seuls les candidats de notre liste étaient présentés à vos suffrages, a vu un peu plus de 54% des électeurs se déplacer malgré l'épidémie de coronavirus qui commençait à sévir et le faible enjeu, absence de concurrence oblige. Certains se sont étonnés de notre absence de réponse aux attaques dont Philippe DINE et Didier BARDET ont fait l'objet. Nous ne souhaitons pas donner plus d'importance que ça ne devait en avoir, sachant que l'auteur des tracts n'était pas dans une volonté de briguer le poste de Maire. De toutes autres intentions l'animait. Sachez toutefois que nous restons à votre disposition si vous souhaitez des précisions sur les sujets évoqués.

L'équipe élue va maintenant pouvoir se mettre au travail et mettra tout en œuvre pour que « vivre à Daours » soit le plus agréable possible.

Composition du Conseil Municipal suite à son installation le 23 mai 2020 :

Maire : **Didier BARDET**

1^{er} adjoint : **Philippe DINE (Travaux)**

2^{ème} adjointe : **Marie-Christine SINOQUET (Budget, Communication)**

3^{ème} adjointe : **Michèle STOCKLIN-BECQUET (Fêtes, animation)**

4^{ème} adjoint : **Giovanni BOSCO (Ecole, cimetière, gestion des salles communales, domaine public)**

Membres du Conseil :

Denis BRUNEL
Marie-Odile CREPIN
Cassandra DELANCHY
Jérôme DINE
Patrick DUMOULIN

Nicole GIGUERE
Cécilia HEDOUIN
Paolo LEROY
Didier MARECHAL
Stéphane RICHARD



MARIAGES

4 mai 2019

POLICE Maxime - GUSTAVE Maureen

6 juillet 2019

BALMIER Amaury - MARTINEZ Julie

20 juillet 2019

CARRIER Joris - CRÉPIN Valérie

24 août 2019

DEVÉRITÉ Fabrice - WATTRÉ Audrey

NAISSANCES

30 avril 2019

TAVERNIER Jeanne

7 octobre 2019

NOLLET WAMBERGUE Léo

8 novembre 2019

LOTINA ROJAS LETALLEUR Lywenn

26 décembre 2019

LETITRE DA SILVA Nélia



DECES



27 juillet 2019

GEORGES Julienne

5 décembre 2019

PARIS Jean-Pierre

Brèves...

SNCF: Une desserte rétablie à partir de Daours.

Depuis le 15 décembre dernier, le train de 7h26 en direction d'Amiens a été supprimé. Le 27 janvier dernier, le Maire envoyait un courrier au Directeur de la SNCF lui signifiant le mécontentement des usagers qui empruntaient cette desserte tout en indiquant que dans le PLUI du Val de Somme, l'intercommunalité vantait l'importance pour notre territoire du transport ferroviaire.

Le 4 mars, un courrier du directeur régional SNCF nous informait qu'un nouvel arrêt serait rétabli en gare de Daours en direction d'Amiens dès le 6 avril 2020. Le train partira de Daours à 7h19 pour arriver à Amiens à 7h29.

Permanences des élus

Nous avons décidé de continuer de tenir des permanences les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 17h30 à 18h30. Ces permanences reprendront dès septembre prochain. Le tableau de ces permanences paraîtra dans le prochain « Daours Actualités ».

Annulation des festivités estivales

Toutes les manifestations prévues sur la Commune sont reportées pour des raisons sanitaires jusque fin août. En conséquence, les festivités du 14 juillet et la fête du village n'auront donc pas lieu.

Fermeture de La Cerisaie

Nous avons décidé de ne pas rouvrir la Cerisaie dans l'immédiat. Si les conditions sanitaires le permettent nous étudierons la possibilité de permettre la reprise des activités en septembre.